

mardi 11 juin 2013

Remarque liminaire

*Cette étude a été réalisée entre 1998 et 2001, en réaction à une lecture (C. Méchin) et après que j'ai soutenu ma thèse sur Saint-Avold, c'est-à-dire à une époque où j'étais pénétré d'informations sur le milieu local mosellan aux XVIII et XIXème siècles. Mon point de vue est celui des historiens, fondamentalement chronologique ; celui de C. Méchin, est un regard d'ethnologue.*

*Cet article est resté inédit, après que Les Cahiers Lorrains m'aient demandé moult modifications qui m'ont découragé, ce qui était peut-être le but de l'opération. En Alsace, on m'a rétorqué qu'on ne pouvait empiéter sur le territoire des Messins !*

*L'article vise simplement à montrer que la frontière linguistique a eu de fortes conséquences sociales sur la population locale jusqu'en 1870, et qui se sont largement atténuées ensuite. Il subsiste tout de même des particularismes comme une facilité à pratiquer l'Allemand, rare en France et donc précieuse pour la France, si elle l'organisait, mais autant demander aux Français des aptitudes d'Allemand, ...*

Denis SCHNEIDER

## Que penser de la frontière linguistique qui traverse le département de la Moselle ?

Le département de la Moselle est traversé par une frontière linguistique très ancienne et de direction approximative nord-ouest/sud-est. Cette ligne très nette quel que soit son aspect curviligne parcourt tout le département depuis les Vosges jusqu'à la frontière luxembourgeoise. Certes, quand on entre dans le détail d'une analyse linguistique, on observe que les dialectes germaniques sont divers, luxembourgeois au nord et francique par ailleurs. D'autre part, cette frontière n'est évidemment pas absolue. On peut remarquer une certaine interpénétration, aussi bien du vocabulaire que des hommes, d'un côté comme de l'autre<sup>1</sup>. Cependant, il y a bien d'un côté les villages aux parlers germaniques et d'un autre côté les villages aux parlers jadis romans, français aujourd'hui.

Cette frontière a longtemps été considérée comme un vieux meuble de famille un peu désuet par les élites préfectorales et messines situées en zone francophone et tournées psychologiquement vers Paris exclusivement et non vers l'Allemagne. Jusqu'à l'époque du Premier Empire et même du Second, les moeurs de la population du secteur germanique paraissaient rustiques et arriérées à ces élites dont les modèles esthétiques étaient parisiens<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Le tracé de la frontière peut-être établi par deux méthodes, linguistique ou toponymique. La carte de This (1886) fut établie en considérant les pourcentages de locuteurs francophones et germaniques des villages frontaliers. Plus récemment, M. Toussaint (La frontière germanique en Lorraine, les fluctuations et la délimitation des langues françaises et germaniques dans la Moselle, 1954) a recherché systématiquement tous les toponymes présents sur les cadastres du XIX<sup>ème</sup> siècle. Dans l'introduction à cette étude (publiée par ailleurs dans Le Pays Lorrain, 1952, 33, pp 124-128 où l'on trouve la carte des fluctuations de la frontière de l'An 1000 à 1950), C. E. Perrin analyse les problèmes posés par cette méthode. Pour notre part, nous avons repris la carte de la DDA de la Moselle (1994) utilisée par Colette Méchin (voir note suivante). Les fluctuations de la frontière sont faibles aux XIX-XX<sup>ème</sup> siècles, même si le problème a radicalement changé depuis peu comme nous entendons le démontrer dans cet article.

<sup>2</sup> On trouve une expression académique de ces préjugés chez le docteur Grellois (in Statistique de la Moselle, sous la dir. de Chastellux, Metz, 1854, pp 493-538) qui tient pourtant des propos très mesurés et analyse la population de la Moselle sous l'angle de la santé publique, au travers de plusieurs critères de distinction : ville/campagne, riches/pauvres, secteurs géologiques et frontière linguistique, parfois explicitement, parfois implicitement. Il affirme notamment dans un paragraphe où il compare souvent les deux secteurs linguistiques mosellans (op. cit., p 499) : « En s'éloignant des bords de la Moselle, vers l'Est, on trouve un aspect plus rude des habitants, des moeurs plus sauvages avec une existence plus patriarcale, plus d'apathie dans le caractère, plus d'insouciance, moins de développement dans les aptitudes scientifiques. Des mouvements de brutalité viennent

Puis les revendications allemandes sur l'Alsace-Lorraine se servirent de l'existence du secteur germanique comme d'un argument légitimateur. Et la Lorraine annexée, après 1870 engloba Metz et certaines régions francophones du département de la Meurthe.

Lorsque la Lorraine redevint française, en 1918, on s'efforça probablement de cacher la germanicité du secteur nord-est sur laquelle s'appuyaient les revendications nostalgiques des Alsaciens-Lorrains d'origine allemande (ayant vécu ou étant nés en Lorraine à l'époque du Reich wilhelminien). C'est pourquoi, lorsque Henry Contamine, professeur d'histoire à Metz choisit un sujet de thèse sur le département de la Moselle au XIX<sup>ème</sup> siècle, il ne fit pas de la frontière linguistique un axe essentiel de sa recherche. Il enregistra toutefois et incorpora à son travail les différences qu'il constatait dans les archives, entre les deux secteurs linguistiques<sup>3</sup>.

Par la suite, les historiens et géographes qui étudièrent la Moselle fondèrent leurs analyses sur l'existence de cette frontière linguistique, rarement explorée en tant que telle, tout en lui prêtant bien des vertus discriminantes, à tort ou à raison.

### 1) Le problème

Une étude récente, réalisée par deux ethnologues de Strasbourg<sup>4</sup>, dans un style polémique et passionné, semble-t-il soucieuses de défendre la dignité bafouée des germaniques, objets d'appréciations péjoratives dans le secteur roman, met en évidence le caractère impressionniste des travaux qui traitaient de la frontière linguistique et veut prouver que premièrement, cette frontière n'a que peu de réalité et que deuxièmement, si frontière il y a, elle ne sépare pas deux "civilisations" deux "cultures" ou deux "mentalités" mais n'est que le résultat contingent de circonstances socio-historiques<sup>5</sup>.

---

souvent interrompre cette indolence habituelle, sous l'influence de l'ivresse ou de la colère. » Ivresse qu'il mentionne aussi pour certains secteurs romans...

Au moins jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, les administrateurs de la région établissaient une équivalence entre patois et arriération, ce qui devait leur faire adopter des attitudes assez similaires vis à vis de leurs administrés ruraux romans et germaniques, également patoisants (cf. G. Bodé : Bilinguisme et enseignement primaire en Moselle de 1815 à 1870, Cahiers Lorrains, 1991, p 242).

<sup>3</sup> Il est vrai que les archives départementales sur lesquelles il s'appuyait avaient été constituées sur la base du découpage administratif du territoire mosellan, indépendant de la frontière linguistique. En outre, au XIX<sup>ème</sup> siècle, toutes les régions rurales étaient plus ou moins patoisantes, romanes ou germaniques, ce qui estompait cette dernière ligne de clivage.

<sup>4</sup> Méchin Colette et Maurer Sylvie, Frontière linguistique et frontière des usages en Moselle, Strasbourg, 1995. (Mission du patrimoine ethnologique de la France du ministère de la culture). On peut trouver un exemplaire de ce texte aux AD Moselle, BH 13450, il a été édité depuis dans un recueil publié par le Musée de l'Homme.

<sup>5</sup> C'est nous qui distinguons ces deux plans dans leur argumentation. Cependant, leur texte montre un simple glissement sémantique du propos. Elles nient d'abord l'existence de la frontière linguistique. Cette négation étant liée à une confusion, à notre sens, dans leur esprit, entre la réalité des faits, les différences liées à la frontière linguistique, et les connotations dévalorisantes qui se sont historiquement attachées à la population germanique. Puis, dans un deuxième temps, elles nient toute idée de frontière « des mentalités », pour admettre qu'il existe une frontière d'origine socio-historique. Sans être exprimé clairement, leur point de vue revient à nier le caractère

Si nous admettons volontiers qu'historiens et géographes ne se sont jamais penchés sérieusement sur la réalité et l'interprétation que l'on peut faire de la frontière linguistique<sup>6</sup>, nous pensons que Colette Méchin, sous la direction scientifique de laquelle a été écrit le texte qui nous fait réagir ici, a commis deux erreurs, l'une de faible portée, l'autre plus grave.

Tout d'abord, les deux ethnologues accusent l'historiographie (et la tradition géographique) d'avoir recherché à tous prix l'existence de cette frontière et de lui avoir attribué bien plus qu'une valeur simplement linguistique. De plus, elles voient dans les interprétations tirées à ce propos, le besoin de faire de la frontière « un rempart isolant un Ouest français, rassurant et civilisé d'un Est germanique, inquiétant et barbare »<sup>7</sup>.

A notre sens, s'il y a bien eu un préjugé défavorable aux XVIII et XIXème siècle, notamment contre les populations germaniques, il s'est réduit au XXème siècle à déplorer plutôt une insuffisante intégration à la « nation parisienne »<sup>8</sup>, voire à être effrayé de la dangereuse germanité de ce petit secteur de la République. En effet, lorsque H. Contamine étudiait la Moselle du XIXème siècle, entre 1925 et 1930-32, après l'hécatombe de la première guerre mondiale, alors que la France n'avait gagné la guerre qu'à l'aide de nombreux alliés, qu'elle en était sortie exsangue et que l'Allemagne restait puissante et que de nombreux Alsaciens-Lorrains repliés en Allemagne revendiquaient haut et fort l'appartenance de cette région au Reich, que le traité de Versailles s'édulcorait d'année en année et que le soutien anglo-saxon à la France devenait de plus en plus limité, comment aurait-il pu s'ingénier à démontrer le caractère germanique d'une partie du territoire et par conséquent légitimer les revendications allemandes !

Quant aux géographes de Metz qui commentèrent dans les années 70 les phénomènes frontaliers, c'étaient des spécialistes de l'Allemagne, notamment le professeur

---

ethnique de la frontière, qui était sans doute ce qu'il y avait de suggéré (tout aussi peu clairement) par les traditions universitaires. Ce manque de netteté des idées exprimées vient précisément du fait qu'on n'a jamais étudié la frontière linguistique (au plan sociologique ou ethnographique) en elle-même, chose étonnante, alors même que cette ligne de force est une des principales caractéristiques du département de la Moselle. Mais l'étude qui nous fait réagir ici, au lieu d'analyser rationnellement le problème, l'embrouille par sa charge passionnelle et son insuffisance de profondeur chronologique. En gros, leur analyse part de 1870 et de textes français chargés de ressentiment, après la défaite française (pp 5-10).

<sup>6</sup> Les seules études spécifiques ont porté sur la délimitation géographique des langues (cf. note 1), sur l'origine de la frontière (travail le plus récent : A. Zimmer, L'origine de la frontière linguistique en Lorraine, la fin des mythes, Editions Fensch-vallée, 1995) et sur les différences entre les agricultures actuelles des deux secteurs (travaux des géographes de Metz).

<sup>7</sup> C. Méchin, op. cit., p 95.

<sup>8</sup> Comme c'est manifestement le cas de l'étude de J. Jung, Structures agraires et bilinguisme, in Mémoires de l'Académie de Metz, 1970, pp 209-246. Cet auteur reflète l'idéologie productiviste des techniciens agricole, universelle en 1970.

Reitel<sup>9</sup> qui durant toute sa carrière analysa les forces de l'Allemagne et exhorta la France à en faire autant<sup>10</sup>.

L'insuffisante analyse de la frontière linguistique s'est donc réalisée à partir de circonstances historiques très différentes et ne peut être considérée « en bloc », comme l'on fait les deux ethnologues<sup>11</sup>.

Du reste, ce sont leurs méthodes mêmes qui les mettent dans l'erreur. Des méthodes qui nient implicitement le rôle du temps, incriminent des textes écrits il y a un siècle pour prouver qu'actuellement la frontière linguistique n'a pas de substance.

D'une part, leur volonté de partir du discours des habitants sur la frontière<sup>12</sup> a décalé leur analyse par rapport aux travaux universitaires examinés<sup>13</sup>. Les habitants ne pouvaient en effet qu'évoquer des anecdotes qui relèvent de la quotidienneté et des préjugés triviaux un peu semblables à ceux des élites messines des XVIII-XIXème siècles. Ce sont toujours des visions très partielles de la réalité et qu'il serait intéressant d'étudier à une échelle statistique, ce que ne font pas nos deux chercheuses. Pire encore, elles rejettent les témoignages qui ne cadrent pas avec leurs préjugés pour n'admettre que ceux qui les servent.

Mais surtout et fondamentalement, elles ignorent la dimension historique du problème. La frontière linguistique n'a en effet pas du tout le même impact en 1995 qu'en 1800 ou 1850.

## 2) Impact de la frontière linguistique sur l'artisanat

Au XIXème siècle, cette limite tendait à une certaine herméticité et du coup isolait la population germanique un peu comme les montagnes ont longtemps créé des isolats humains facilitant le maintien d'archaïsmes et produisant par là même un regard dévalorisant des populations voisines sur ces isolats.

---

<sup>9</sup> Le professeur Reitel a fait sa thèse sur la région située entre Trèves et Coblenze et sur la modernisation du vignoble mosellan qu'on trouve là-bas. Lorsqu'il est arrivé à Metz, il a créé un centre de recherche géographique sur le monde germanique et finno-scandinave. Le professeur Cabouret a, lui, fait sa thèse sur l'agriculture et les forêts du monde finno-scandinave.

<sup>10</sup> Comme j'ai pu m'en rendre compte personnellement lorsque j'étais son étudiant et comme me l'ont confirmé des étudiants plus jeunes.

<sup>11</sup> Nous adhérons cependant à leur constat lorsqu'elles affirment (op. cit., p 10) : « La plupart des auteurs qui ont eu à aborder ce sujet de la frontière linguistique en Moselle ont admis, sans en vérifier la pertinence, le postulat des intellectuels du XIXème siècle qui ... identifiait volontiers ensembles ethniques et ensembles linguistiques », ce qui les a amené trop facilement à recourir au concept flou de « mentalité ».

<sup>12</sup> Ibidem, pp 40-48 et suivantes.

<sup>13</sup> L'étude que nous incriminons examine superficiellement un ensemble disparate d'oeuvres du XIXème siècle, surtout parisiennes, dont elle tire nombre de citations et prête parfois à leurs auteurs des intentions que nous ne voyons pas dans ces citations (ex. T. Pfister, p 7). Ici encore, le caractère passionnel de l'étude et son manque de méthode embrouillent la question au lieu de la débrouiller.

Tandis que la frontière d'Etat, au moins à partir de 1815, a limité les échanges de la Lorraine germanique avec l'Allemagne, la barrière des langues a limité les échanges avec la France francophone. Jusqu'en 1870, donc jusqu'en 1918, du fait de l'annexion, la connaissance du Français était très très faible dans les campagnes germaniques où l'enseignement primaire était quasi exclusivement en allemand. Seules les petites villes avaient développé de plus ou moins longue date un enseignement francophone nécessaire aux élites administratives dont l'origine était d'ailleurs parfois française<sup>14</sup>.

Ainsi, à St-Avold, une des plus anciennes villes du secteur germanique, quoiqu'en perte de vitesse au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'enseignement se faisait en français et en allemand et l'on trouvait donc beaucoup de bilingues (Francique-Français). Cependant, quand on examine les passeports et visas ouvriers de l'artisanat et des fabriques locales, sous le Second Empire, on constate que leur quasi totalité concernait des personnes nées dans l'univers germanique, proche ou un peu plus lointain.

#### **Origine des personnes ayant eu un livret ouvrier ou un visa en 1855-1860<sup>15</sup>:**

Lieu de naissance	Nombre en 1855-1860	<i>Dont : femmes</i>	
		Domestiques	Autres
St-Avold	72	20	4
Lorraine allemande	45	5	11
Bas-Rhin	3		
<b>France francophone</b>	<b>3</b>		
Prusse, Bavière, Luxembourg, Hesse	21	2	2
Mexico	1		
Total	145	27	17

L'univers des artisans locaux restait ainsi assez exclusivement germanique<sup>16</sup> et cela d'autant plus que la faiblesse de l'essor des fabriques et du nombre des artisans naboriens au XVIII<sup>ème</sup> siècle comme au XIX<sup>ème</sup>, laisse présager que l'essentiel de la production locale était vendu à l'échelle locale, c'est-à-dire dans le secteur germanique.

<sup>14</sup> Cette question a été longuement analysée dans la thèse de H. Contamine, à partir des sessions du Conseil Général et des rapports d'inspection des écoles primaires. La volonté de « francilisation » du secteur germanique a longtemps été assez purement intentionnelle se heurtant sans force au poids des réalités locales, notamment à l'attitude du clergé, pour lequel le Français était la langue de la Révolution et de la déchristianisation. C'est seulement sous le Second Empire qu'on a vraiment tenté d'introduire systématiquement (et encore, progressivement) le Français dans l'enseignement primaire du secteur germanique, avec des résultats semble-t-il mitigés (cf. G. Bodé, op. cit.) puisque la plupart des élèves n'assistaient qu'aux premières années du cursus scolaire, celles où le Français était le moins utilisé. Puis, sortis de l'école, ils se retrouvaient à nouveau immergés dans un univers presque exclusivement patoisant.

<sup>15</sup> Archives municipales de St-Avold, E supplément 606, n°572.

<sup>16</sup> Il y eut, après 1830 une émigration notable des artisans locaux vers Paris mais jamais d'immigration notable venant du secteur roman. (Arch. Municipales, passeports.)

Un historien allemand de Trèves a recherché les dimensions des éléments constitutifs des églises, le long de la frontière linguistique<sup>17</sup>. Ses conclusions sont formelles. Du côté roman, les tailleurs de pierre utilisaient une métrologie romane<sup>18</sup> et du côté germanique, une métrologie germanique<sup>19</sup>, quelle que soit l'utilisation que les architectes faisaient ensuite de ces matériaux. Ces résultats éclairent nos observations sur les ouvriers de St-Avold, sous le Second Empire. Les artisans germaniques et francophones suivaient semblait-il des traditions parallèles et séparées. Il est probable qu'une interpénétration technique avait lieu mais non pas par transpiration inter frontalière. Ces influences réciproques devaient passer par des phénomènes d'assimilation technique plus lointains, dans les centres rayonnant qui influençaient l'artisanat lorrain roman ou germanique. Si des artisans de Francfort « naturalisaient » des techniques françaises celles-ci finissaient de proche en proche par influencer la Lorraine germanique. Inversement, si à Metz ou à Paris, on adoptait des techniques venues de l'horizon germanique, celles-ci finissaient par se retrouver appliquées dans le secteur roman. Cependant, sur le lieu même de la frontière linguistique, l'obstacle de la langue limitait les influences réciproques.

### 3) Frontière linguistique et démographie

Par ailleurs, on peut prouver l'isolement du secteur germanique, par rapport au secteur romanophone, grâce à d'autres observations, notamment la grande différence d'impact des épidémies de choléra du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>20</sup>.

En 1832-33, celui-ci a, en effet, frappé presque exclusivement la partie romane du département. Il est normal qu'une épidémie fasse des exceptions, que certaines communes soient épargnées. Mais ici, la différence est massive, à l'échelle d'arrondissements entiers. Les plus touchés sont les arrondissements situés sur l'axe de la Moselle et où se trouvent les deux villes proches de Metz et Thionville, liées entre elles par des mouvements de batellerie importants. Les deux moins touchés sont les arrondissements plus ruraux et périphériques de Briey et Sarreguemines, l'un francophone, l'autre germanique. Cependant, entre ces deux derniers, la différence est encore considérable. Pourquoi ? sinon parce que les régions germaniques n'entretenaient que peu de relations avec les régions romanophones.

---

<sup>17</sup> D. Ahrens, recherches métrologiques de part et d'autre de la frontière linguistique en Lorraine, in Cahiers Lorrains, 1993, pp 301-305.

<sup>18</sup> Le pied romain capitulin de 26,617 cm.

<sup>19</sup> Le pied druso-germanique de 33, 319 cm.

<sup>20</sup> Nous tirons nos informations de la Statistique médicale de Grellois, in Chastellux, op. cit., p 521-523.

**Populations touchées par l'épidémie de 1832-1833 :**

	Nombre de malades	‰ de la population touché
<i>Arrondissement germanique</i> Sarreguemines	4	0,03‰
<i>Arrondissement roman</i> Briey	430	6,4‰
<i>Arrondissements mixtes</i> Thionville	1154	12,7‰
Metz	5044	30‰

Lors de l'épidémie de 1849 qui atteint plus l'arrondissement de Thionville que celui de Metz, l'arrondissement de Sarreguemines se distingua à nouveau, dans le même sens qu'en 1832<sup>21</sup>.

Une carte des villages touchés lors des trois épidémies pour lesquelles on dispose d'informations (1832, 1849, 1866), dessinée par Pierre Brasme<sup>22</sup> montre apparemment une indifférence du choléra à la frontière linguistique, mais exclusivement dans le secteur de Thionville. En réalité, l'épidémie de choléra était venue par les villes, carrefours de circulation, et s'était transmise aux villages en relation avec ces villes, avec des exceptions. D'ailleurs, à l'époque où le choléra survint, les habitants furent frappés par son caractère arbitraire, atteignant ou épargnant telle famille, telle rue, tel village. Toute tentative de modélisation des réalités humaines se heurte à la complexité du vivant, à la multifactorialité de ces réalités et condamne souvent le chercheur à s'approcher de la vérité sans l'atteindre.

Cependant, pour revenir au sujet, les deux villes par lesquelles le choléra s'est propagé en Lorraine ont été Metz et Thionville. Par conséquent, les villages germaniques du Thionvillois ont été atteints indépendamment de la frontière linguistique.

Cela nous permet de comprendre pourquoi la frontière linguistique s'est déplacée précisément dans le Thionvillois aux XVIII-XIX<sup>ème</sup> siècles<sup>23</sup>. De toutes les villes de Moselle germanique, Thionville était de loin celle qui avait le plus de rapports avec Metz, située à 25 km de cette dernière, sans aucun obstacle géographique, sur le même axe fluvial et surtout ayant une taille vraiment urbaine, à la différence des autres villes germaniques qui sont restées longtemps de simples bourgs<sup>24</sup>. La « francilisation » du secteur en a été accélérée de même que l'apparition d'un certain nombre de villages bilingues, en dehors de toute action volontaire de l'Etat, du simple fait des conditions naturelles et économiques.

<sup>21</sup> Nombre de communes atteintes par arrondissement : Thionville : 57, Metz : 44, Briey : 15, Sarreguemines : 2.

<sup>22</sup> P. Brasme a actuellement terminé de rédiger une thèse sur la population de la Moselle au XIX<sup>ème</sup> siècle, sous la direction du professeur Wahl. Il nous a fourni nombre de renseignements que nous avons intégrés à notre argumentation. Nous l'en remercions.

<sup>23</sup> Cf. C.E. Perrin, op. cit.

<sup>24</sup> Sarreguemines et Forbach étaient aussi des bourgs vers 1800-1820. La croissance de leurs fonctions urbaines ne s'est affirmée que sur le tard, Sarreguemines un peu plus tôt, Forbach un peu plus tard, en tous les cas au XIX<sup>ème</sup> siècle et ces deux villes étaient en outre beaucoup plus loin de Metz.



L'impact du choléra nous montre finalement que, sur ce point, la frontière linguistique était perméable dans la région de Thionville et jusque vers Boulay et relativement imperméable, plus au Sud, du fait de l'affaiblissement du rayonnement messin et de celui de Nancy également éloignée.

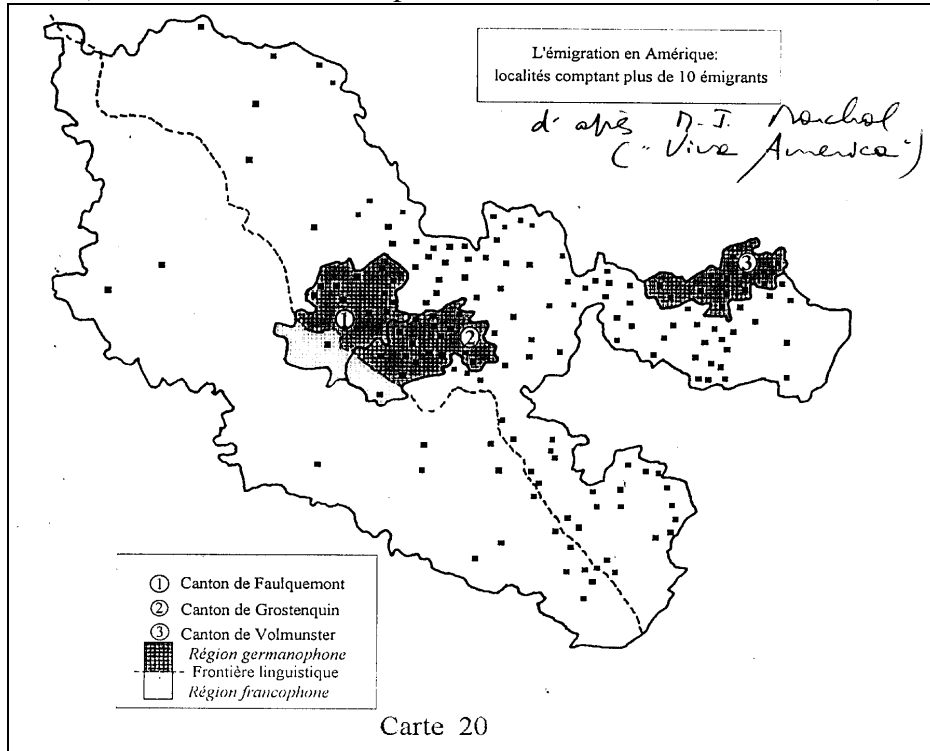
Un autre indice de l'isolement relatif de la Moselle germanique par rapport à la Moselle romane nous est donné par les directions respectives de l'émigration de ces deux régions. Plusieurs historiens, Camille Maire<sup>25</sup>, Pierre Brasme et moi-même, dans le cadre d'une thèse en cours, ont analysé les flux migratoires qui ont affecté la Moselle au XIX<sup>ème</sup> siècle. Les résultats sont tout à fait significatifs de la différence qui existait entre les univers mentaux romans et germaniques, en Moselle.

En effet, l'émigration européenne vers l'Amérique a touché un peu toute l'Europe, au XIX<sup>ème</sup> siècle mais dans des proportions très variables. Ainsi, dans la région qui nous occupe, on constate, dès le début du siècle une émigration qui part aussi bien du Luxembourg que de la Sarre, du Palatinat, de l'Alsace et du Pays de Bade, qui touche également la Moselle germanique et s'arrête presque net sur la frontière linguistique. La carte suivante, qui représente toutes les localités mosellanes où il y a eu plus de 10 émigrants repérés, met en évidence l'importance de la frontière linguistique :

---

<sup>25</sup> C. Maire : L'émigration des Lorrains en Amérique, 1815-1870, Thèse, Metz, 1980 et nombreux articles des Cahiers Lorrains en 1982-1984-1986-1991 et 1994.

**L'émigration mosellane vers l'Amérique au XIX<sup>ème</sup> siècle :**  
 (Carte de P. Brasme, d'après M.J. Marchal : « Viva America »)



Que voit-on ? L'émigration a touché les secteurs les plus surpeuplés et les plus pauvres du département, comme nous le verrons dans la suite de cet article. D'autre part, la région thionvilloise se distingue à nouveau du reste de la Moselle germanique. Enfin, sur le plateau central où les conditions physiques sont identiques de Sarralbe à Château-Salins, l'émigration a été très importante, dans le secteur germanique et très faible dans le secteur roman<sup>26</sup>. D'autre part, les routes qui drainaient une partie des Etats germaniques vers Le Havre traversaient surtout le centre et le sud du département, Forbach, St-Avold et Sarrebourg. Les émigrants allemands suscitaient des émules bien plus dans le secteur germanique où une partie de la population se projetait sur leur comportement tandis qu'en Moselle romane on ne voyait en eux que des étrangers que l'on ne cherchait pas à imiter<sup>27</sup>. On sait qu'aujourd'hui encore les phénomènes migratoire, notamment en Afrique touchent souvent des populations très circonscrites et seulement accidentellement d'autres populations pourtant au contact des premières. On retrouve ici le même phénomène, une symbiose psychologique des populations germaniques qui les distinguait des populations romanes qui

<sup>26</sup> Inversement, les Lorrains romans émigraient semble-t-il beaucoup plus vers l'Algérie que les Lorrains germaniques (AD Moselle, 227 M).

<sup>27</sup> Des convois nombreux et importants, venant de Sarre (Prusse), du Palatinat (Bavière), de Hesse et marginalement du Pays de Bade, comprenant de 30 à 150 personnes, pénétraient en France par Forbach, en direction du Havre. Ainsi, en 1834, 16 convois arrivèrent à Forbach, entre le 30 mai et le 10 octobre, soit en moyenne un convoi tous les 8 jours. 85 à 90 % des émigrants qui formaient ces convois partaient pour l'Amérique, au vu de leurs passeports. (AD Moselle, 88 M 1 bis)

réagissaient différemment. Ainsi, l'émigration vers l'Algérie semble avoir concerné beaucoup plus le secteur roman que le secteur germanique, comme le montrent quelques statistiques disponibles, entre 1859 et 1861, inclus<sup>28</sup> :

1859, 1860 et 1861	Passeports pour l'Amérique	Passeports pour l'Algérie
Arrond. de Sarreguemines	345 ( 78%)	0
Arrond. de Metz	66	60 (100 %)
Total départemental	442	60

D'autre part, la fécondité de la population germanique était très supérieure à celle des régions romanes<sup>29</sup>. Ainsi, P. Brasme en collationnant les chiffres de la natalité dans 132 communes dispersées sur tout le département, rurales et urbaines, entre 1823 et 1872, arrive à une carte tout à fait explicite<sup>30</sup>.

Seules 13 communes germaniques sur 68 ont une natalité inférieure à 30 pour mille. Inversement, seules 8 communes romanes sur 64 ont une natalité supérieure à 30 pour mille. Et tous ces cas s'expliquent par l'existence d'une industrie locale qui permettait aux jeunes gens de se marier plus tôt car il pouvaient trouver un travail salarié et la conséquence en était que les femmes commençaient à faire des enfants plus jeunes, facteur déterminant de leur fécondité<sup>31</sup>.

Dans le secteur germanique, c'est surtout le canton de Faulquemont (bilingue de même que son chef lieu) qui a les natalités les plus basses. Et six de ces communes se trouvent le long de la frontière linguistique. Les contre-exemples difficiles à expliquer dans notre perspective ne représentent donc qu'un tout petit nombre de cas<sup>32</sup>.

<sup>28</sup> Cependant, on ne dispose pas de statistiques par arrondissement pour les années de forte émigration vers l'Algérie : 1847, 339 passeports, 1852, 230 passeports. (AD Moselle, 227 M)

<sup>29</sup> H. Contamine le constatait dans sa thèse globalement et P. Brasme le confirme beaucoup plus précisément, en l'état actuel de ses travaux. Nous présentons ici des données qu'il nous a aimablement fournies.

<sup>30</sup> Ses résultats sont constants, sur deux sous-périodes, en moyennes cantonales.

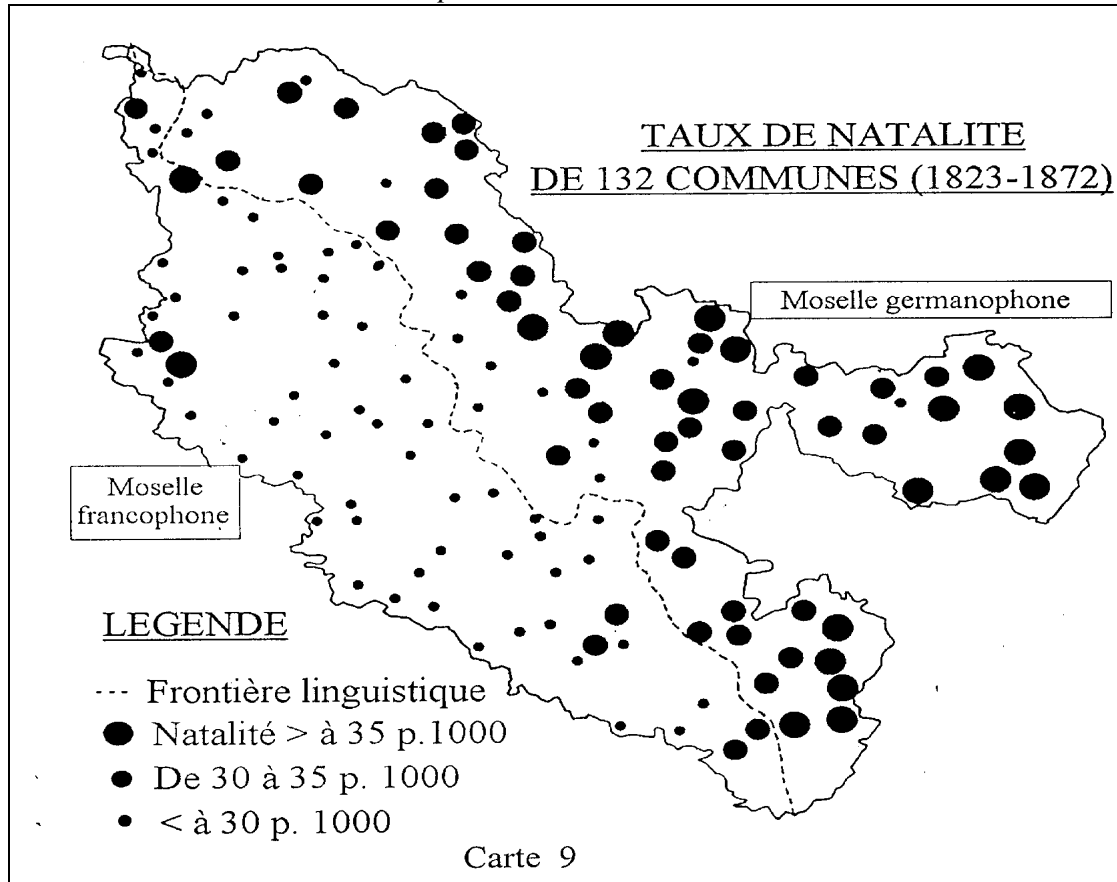
Source, P. Brasme, op. cit.

Moyennes	1823-1852	1853-1872	1823-1872
Cantons germanophones	34,3	31,3	33,2
Cantons bilingues	29,3	26,8	28,4
Cantons francophones	28,2	24,3	26,5

<sup>31</sup> La métallurgie à Ars sur Moselle et Hayange, les mines de fer à Aumetz où l'immigration italienne a pu entraîner une « importation » de comportements démographiques italiens à haute fécondité, les verreries dans le secteur d'Abreschwiller. Les historiens anglais et belges ont bien démontré cette conséquence de la proto-industrie et de l'industrie naissante sur la fécondité. Cf Revue du Nord, 1979, n°240.

<sup>32</sup> 2 communes sur 64 et encore, elles sont proches de 30‰ (Azoudange, 30,8‰ et Desseling, 31‰), dans le secteur roman et 6 communes sur 68 dans le secteur germanique.

Source : P. Brasme, *op. cit.*



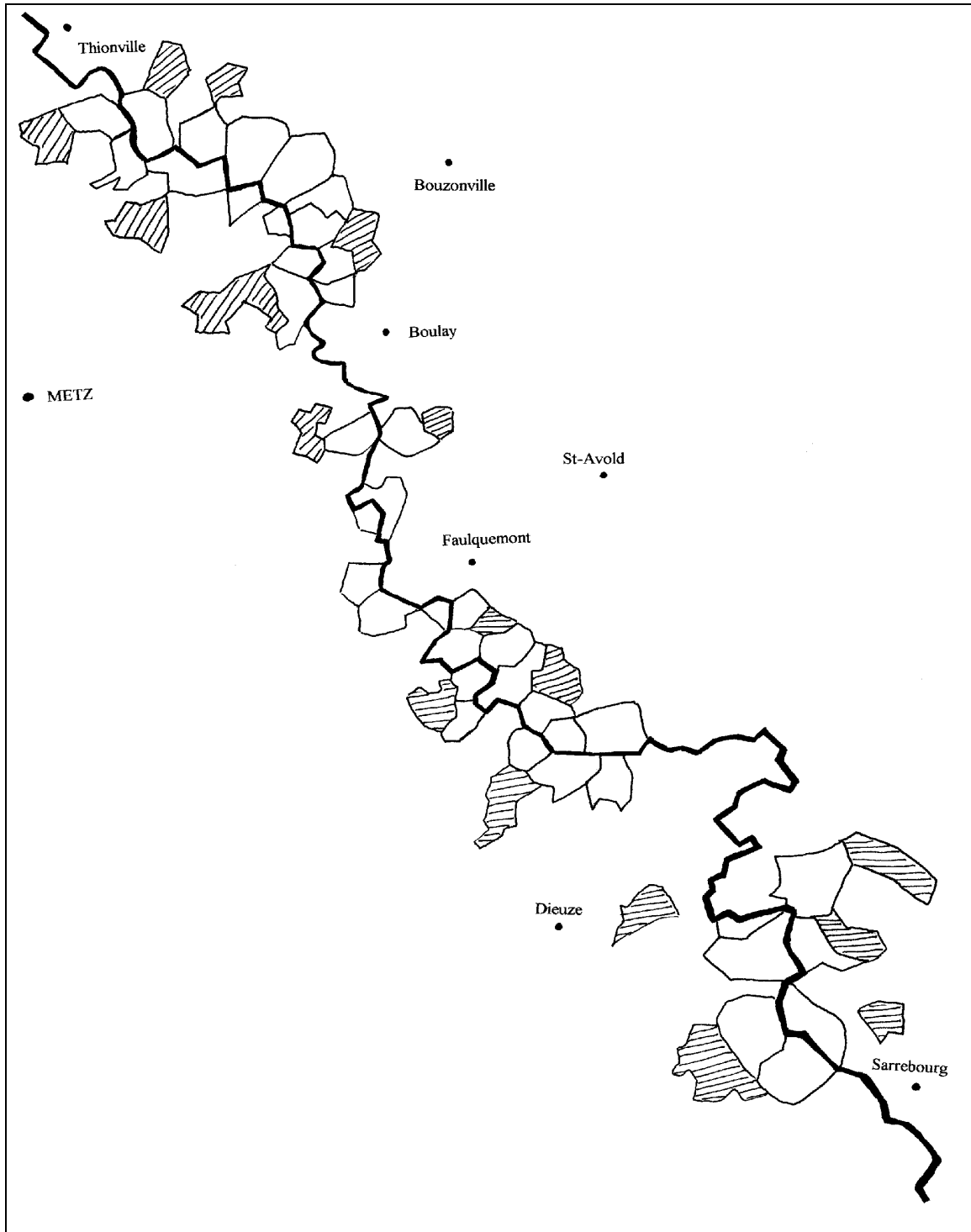
En conséquence, on peut affirmer que les comportements démographiques des deux populations germaniques et romanes étaient nettement distincts.

Et cette différence a pu renforcer les préjugés des romanophones, à cette époque où l'ensemble de la région était engagé dans une diminution générale et progressive de la fécondité. Les germaniques, « en retard » par rapport à ce processus pouvaient apparaître comme « arriérés » aux yeux des romanophones.

Cela aboutit au début du XIX<sup>ème</sup> siècle à des tailles de villages et à des densités de population différentes, de part et d'autre de la frontière linguistique. Nous pouvons tester cette hypothèse sur une série de villages situés au contact même de la frontière linguistique et choisis le plus possible à distance des villes<sup>33</sup>.

<sup>33</sup> L'échantillon (21 communes de chaque côté) couvre à peu près un tiers des communes frontalières de Moselle, au nord, au centre et au sud.

**Echantillon des communes étudiées dans la suite de l'étude :**



**Population et densité des villages frontaliers (du nord au sud)<sup>34</sup> :**

Villages romans	1836	Superficie	Densité	Densité	Superficie	1836	Villages germaniques
Guénange	686	8	85,75	47,62	11,8	562	Volstroff
Rurange les Thionville	459	8,7	52,75				
Luttange	722	12,7	56,85	75,10	9,4	706	Metzeresche
Aboncourt	396	5,8	68,27	48,84	19	928	Hombourg-Budange
				81,78	14	1145	Ebersviller
St-Bernard	246	1,7	144,70	76,79	7,8	599	Piblange
				96,89	7,4	717	Hestroff
				122,30	1,3	159	Guirlange
Burtoncourt	402	4,8	83,75	57,96	5,4	313	Mégange
Charleville sous bois	533	12,6	42,3	43,5	10	435	Guinkirchen
Bionville sur Nied	796	8,2	97,07	52,43	8,2	430	Marange-Zondrange
Hémilly	360	14	25,71	57,1	10	571	Guinglange
Arriance	472	6,9	68,40	63,73	6,7	427	Mainvillers
Many	401	8,2	48,90				
Chémery	169	3	56,33	81,6	5,7	465	Adelange
Landroff	603	7,6	79,34	75,27	7,2	542	Viller
Baronville	536	6	89,3	48,37	8,6	416	Harprich
Racrange	413	7,3	56,57	68,03	6,6	449	Vallerange
Rodalbe	396	10,2	38,82	94,73	5,7	540	Bermering
Bénestroff	375	9,5	39,47	91,48	8,1	741	Virming
Angviller les Bisping	253	1,9	133,15	67,34	16,6	1118	Mittersheim
Bisping	659	13,2	49,92	33,75	9,6	324	St Jean de Bassel
Rhodes	411	11,4	36,05				
Kerprich	398	7,6	52,36	72,24	11,6	838	Langatte
Total et moyennes	9686	169,3	57,2	66,26	198,7	13166	Total et moyennes

Ces résultats très peu probants nous permettent d'envisager un modèle de frontière non linéaire. En effet, si l'on constate une supériorité globale des densités germaniques, cette supériorité est très peu marquée. Il n'y a pas de rupture nette à l'endroit de la frontière linguistique. Et très souvent, les villages germaniques présentent une densité plus faible que leurs homologues romans.

Par contre, si l'on prend une deuxième série de villages répartis le long de la frontière linguistique mais un peu plus loin, en quelque sorte sur une « deuxième ligne », la différence de densité s'accuse.

**Population et densité des villages de « deuxième ligne » :**

2ème ligne romane	1836	Superficie	Densité	Densité	Superficie	1836	2ème ligne germanique
Richemont	950	7,66	124	68,5	16,4	1123	Distroff
Flévy	315	11,43	27,5	87,2	6,1	532	Buding
Vry	607	14,82	42	98,8	7,9	779	Gomélange
Vaudoncourt	264	6,43	41	73,3	3,49	256	Hallering
Destry	477	6,8	70,2	91,9	3,40	313	Boustroff
Conthil	473	9,31	50,8	71,84	8,31	597	Bérig-Vintrange
Zommange	125	7,4	16,9	70,2	12,6	884	Niederstinzel
Languimbert	754	17,8	42,4	78	10,40	811	Berthelming
Diane-Capelle	570	6,24	91,3	77,6	6,43	499	Dolving
Total et moyennes	4535	87,9	51,6	77,2	75,03	5794	Total et moyennes

<sup>34</sup> Pour la population, données de l'INSEE-Lorraine, les superficies ont été calculées sur les cadastres communaux ou tirées de L. de Chastellux : Le territoire du département de la Moselle, histoire et statistique, Metz, 1860.

Cette fois-ci, seuls deux villages germaniques sur neuf ont des densités plus faibles et la différence entre les densités moyennes des deux secteurs atteint 32%.

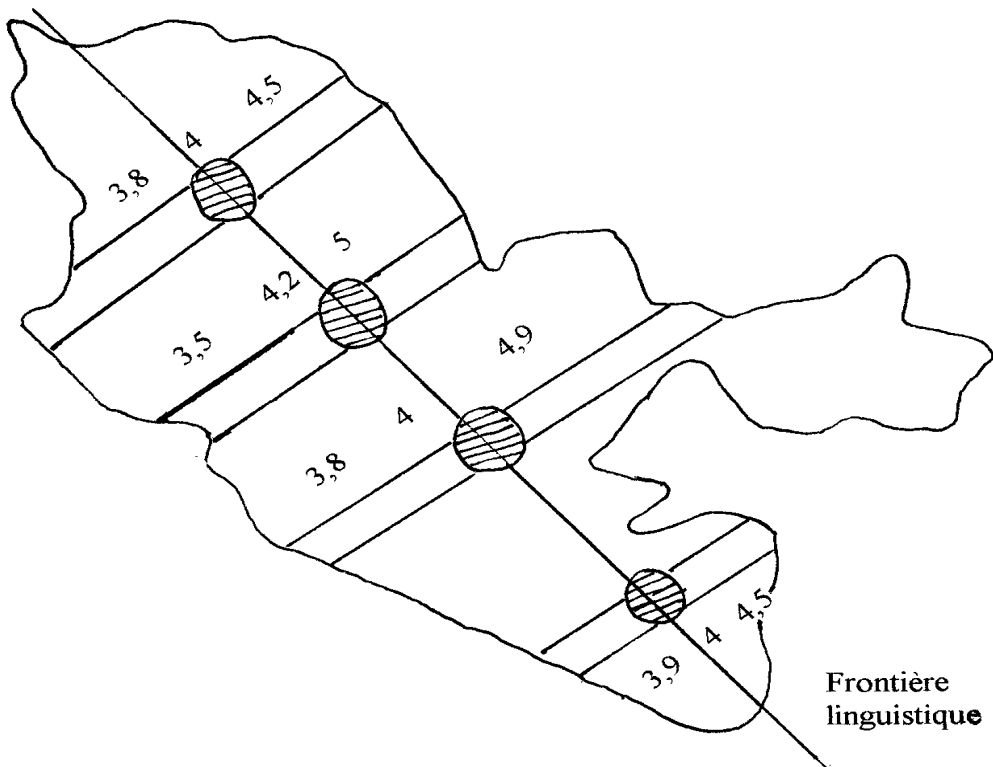
Nous pouvons en conclure que la frontière est progressive, ce n'est pas une frontière linéaire mais une zone frontalière.

En étudiant la taille des ménages dans les villages de la Moselle, Pierre Brasme a pu cartographier grâce à un échantillon judicieusement choisi<sup>35</sup>, le caractère de frontière progressive que nous attribuons à la limite linguistique.

**Nombre d'individus par ménage, dans les villages de l'échantillon :**

Carte de Pierre Brasme

(les chiffres correspondent respectivement aux villages germaniques, frontaliers et romans.)



Il a mis en évidence non seulement que cette région frontalière est une région de transition pour ce qui concerne la démographie mais encore qu'il n'y a pas, sur ce plan, de différence nord/sud en Moselle, comme le suggère Colette Méchin dans son texte, à titre d'hypothèse fertile.

On sait d'ailleurs que sur la frontière même, il existe de part et d'autre des minorités venant de « l'autre côté », d'importance variable. Les mariages interfrontaliers peuvent notamment expliquer en partie cet état de fait.

Cependant, force est de constater que les mariages mixtes sont restés à toutes époques très minoritaires. Autrement dit, le choix du conjoint, depuis le XVIIIème siècle est

resté très préférentiellement un choix « communautaire », ce qui montre bien que la frontière linguistique est un fait social indéniable jusqu'à une époque récente, probablement après la seconde guerre mondiale.

**Les mariages dans plusieurs villages frontaliers (XVIII-XXème siècles)<sup>36</sup> :**

Périodes	Secteur roman			Secteur germanique		
	Nombre total des mariages	Nombre des mariages mixtes	%	%	Nombre total des mariages	Nombre des mariages mixtes
1740-49	30	4	13,3	5	40	2
1793-1802	15	0	0	13	123	16
1800-1809				6,6	61	4
1820-1832	86	14	16,3	21,5	93	20
1853-1862				11,2	107	12
1872-1882	63	8	12,7			
1921-1931	45	7	15,6			
1945-1954	25	7	28			
Total	264	40	15,2	12,7	424	54

Sur la frontière elle-même, les mariages mixtes n'ont que rarement dépassé les 25% et ont plutôt été de l'ordre de 10-15 % (alors que la moitié des villages limitrophes étaient « de l'autre côté ») mais dans les villes germanophones même assez proches de la frontière comme St-Avold, ces mariages mixtes sont aussi restés très minoritaires, ce qui explique la longue persistance du particularisme local. Ainsi à St-Avold où nous avons eu l'occasion de traiter du problème, pour tout le XVIIIème siècle (1690-1792), sur un total de 493 mariages impliquant une immigration, seuls 66 (13,4%) ont été des mariages mixtes<sup>37</sup>. On peut donc en déduire en première approximation que la pénétration française dans le secteur germanique a été du même ordre dans les villes et sur la frontière immédiate (10-15 % des mariages), tandis qu'elle a été nulle dans les secteurs ruraux éloignés de la frontière linguistique<sup>38</sup>.

<sup>35</sup> Il a pris 4 listes de communes disposées perpendiculairement à la frontière linguistique et prenant en écharpe le département.

<sup>36</sup> Source : Nous reprenons ici les statistiques publiées par C. Méchin elle-même (op. cit. p 59), mais simplement pour constater qu'il y avait des mariages inter frontaliers. Les villages pris en compte sont : du côté germanophone, Langatte, Eincheville, Guinglange et Faulquemont, du côté romanophone, Bisping, Albestroff et Charleville sous bois. Toutes ces communes sont situées immédiatement sur la frontière linguistique, souvent en contact avec un grand nombre de communes de l'autre bord, car situées dans des enclaves (Eincheville et Albestroff).

<sup>37</sup> Source : Y. Martan : St-Avold de 1646 à 1792 : 1462 mariages, St-Avold, 1985. Nous avons repris dans les mariages ceux qui portaient toutes les informations requises, notamment le lieu de naissance du conjoint et nous n'avons pas repris les mariages entre Naboriens.

<sup>38</sup> On sait en général que les mariages ruraux sont des mariages de proximité essentiellement, à la différence des villes pour lesquelles, le choix des conjoints se fait souvent dans les autres villes du voisinage, à même niveau social. Car ce qui compte dans le mariage, c'est le statut social des conjoints, l'endogamie étant plus sociale que géographique. Dans les villages, on choisit en quelque sorte son conjoint le plus possible au plus proche et à niveau social identique, c'est-à-dire dans le village ou dans les villages voisins. Il n'y a donc que les villages frontaliers pour lesquels la mixité linguistique des mariages pouvait se poser.



#### 4) Frontière linguistique et structures agraires

L'étude du parcellaire cadastral des finages frontaliers<sup>39</sup> nous conforte dans l'idée d'une frontière non linéaire et graduée.

##### Analyse des cadastres villageois frontaliers (1813-1833)

Villages romans	Nombre de parcelles par hectare		Villages germaniques
Guenange (1813)	4,12	8,49	Volstroff (1821)
St Bernard(1836)	<b>8,26</b>	<b>8,15</b>	Piblange (1832)
Burtoncourt (1823)	<b>7,66</b>	<b>8,04</b>	Guirlange (1831)
Bionville N.(1832)	3,79	5,76	Mar-Zondrange (1833)
Arriance (1833)	<b>6,48</b>	<b>6,4</b>	Mainviller (1833)
Landroff (1828)	<b>6,99</b>	<b>7,12</b>	Viller (1828)
Angviller-lès-B. (1815)	5,29	6,31	Mittersheim (1814)
Rodalpe (1812)	3,41	5,3	Virming (1812)
Bisping (1814)	3,91	6,05	St Jean de Bassel (1815)
Kerprich aux bois (1826)	5	6,32	Langatte (1826)
<b>Moyenne</b>	<b>5,5</b>	<b>6,8</b>	<b>Moyenne</b>
<b>Ecart absolu</b>	<b>3,4 - 8,3</b>	<b>5,3 - 8,5</b>	<b>Ecart absolu</b>

Dans l'ensemble, on constate une différence mais faible, le parcellaire rural est plus fin dans les communes germaniques. Si l'on prend les communes deux à deux, face à face, dans six cas les parcelles germaniques sont plus petites. Cependant, dans deux cas on constate l'inverse (de peu) et dans deux autres cas, la différence est très peu sensible. Il faut donc reprendre notre conclusion sur les densités, le découpage parcellaire pourrait varier insensiblement d'Est en Ouest, plutôt que brutalement sur la frontière linguistique elle-même. Voyons donc ce qui se passe dans deux couches de communes de « deuxième ligne », autour de la frontière.

##### Analyse des cadastres villageois de « deuxième ligne » (1812-1833)

Villages romans	Nombre de parcelles par hectare		Villages germaniques
Richemont (1812)	3,9	6,6	Distroff (1821)
Flévy (1840)	3,6	8	Buding (1820)
Vry (1807)	3,8	8,6	Gomelange (1832)
Destry (1828)	4,4	8,6	Boustroff (1828)
Zommange (1816)	1	8	Niederstinzel (1815)
Diane-Capelle (1826)	3,8	5,7	Dolving (1815)
Languimbart (1818)	3,4	6	Berthelming (1815)
<b>Moyenne<sup>40</sup></b>	<b>3,4</b>	<b>7,36</b>	<b>Moyenne</b>
<b>Ecart absolu</b>	<b>1 - 4,4</b>	<b>5,7 - 8,6</b>	<b>Ecart absolu</b>

Ici encore, le contraste devient net. Les villages ont été choisis deux à deux, face à face du nord au sud de la ligne frontalière. Dans tous les cas, la différence entre le parcellaire germanique et le parcellaire roman devient visible. Comme sur le plan démographique, on peut dire que la frontière agraire est une zone d'une profondeur d'une dizaine de kilomètres, la

<sup>39</sup> Archives départementales de la Moselle, série 30 P où l'on trouve les matrices de 1822 à 1837 qui nous donnent la structure des terres par catégorie d'emploi (terres labourables, jardins...) et les états de section de 1807 à 1840 qui nous donnent le nombre des parcelles, les bois n'étant pas pris en compte de même que les étangs. Les différences de dates sont importantes dans l'absolu mais le plus souvent faibles dans deux villages pris face à face. De plus, elles jouent dans les deux sens et ne semblent pas perturber les résultats statistiques.

première ligne des communes montre une certaine interpénétration et la seconde ligne accuse la différence.

Examinons maintenant la structure des propriétés qui pourrait expliquer le morcellement parcellaire de la région. Voyons ce que représentent petites et grandes propriétés en nombre et en superficie, dans les deux secteurs romans et germaniques.

**Nombre de propriétaires par catégorie de propriétés et par village (1822-23):**  
(en gras, les villages de « première ligne »)

<i>Secteur roman</i>	- de 1 ha	1 à - de 2 ha	2 à - de 5 ha	5 à - de 10 ha	10 ha et plus	Total
<b>Angvillers-lès-Bisping</b>	<b>45 (52,3%)</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>5 (5,8%)</b>	<b>86</b>
<b>Burtoncourt</b>	<b>88 (62,8%)</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>13 (9,3%)</b>	<b>140</b>
Languimberg	90 (45,45%)	28	34	27	19 (9,6%)	198
Flévy	94 (58%)	17	21	6	24 (14,8%)	162
Zommange	25 (58%)	5	8	0	5 (11,6%)	43
<i>Secteur germanique</i>						
<b>Virming</b>	<b>132 (57,6%)</b>	<b>32</b>	<b>43</b>	<b>14</b>	<b>8 (3,5%)</b>	<b>228</b>
Dolving	140 (63,8%)	28	33	13	5 (2,3%)	219
Buding	133 (61,8%)	19	38	13	12 (5,6%)	215
Niederstintel	305 (70,8%)	43	51	22	10 (2,3%)	431

**Analyse des grandes propriétés en nombre et en superficie :**

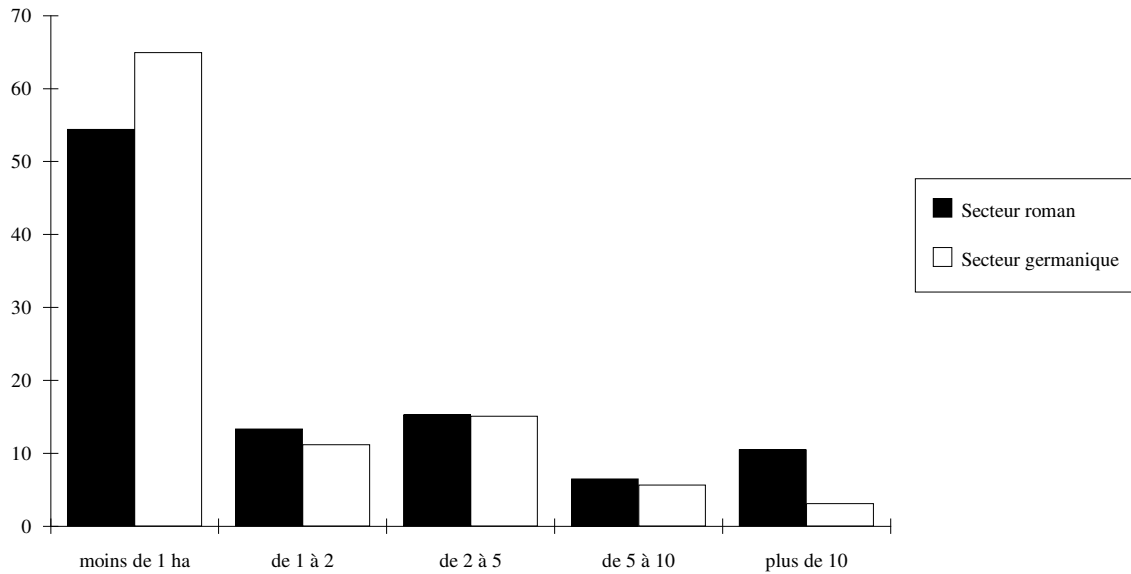
Village et superficie cultivée	10 à 20 ha		20 à 40 ha		Plus de 40 ha		Sup. des finages <sup>41</sup>	% de 10-40 ha	% des plus de 40
	Nbre	Superf. totale	Nbre	Superf. totale	Nbre	Superf. totale			
<i>Secteur roman, 1ère ligne</i>									
Angvillers-lès-Bisping	4	54,2	1	33,9	0	0	187	47,1	0
Burtoncourt	7	95	5	133,5	1 (com.)	110	478	47,8	23%
<i>Sect. rom. 2ème ligne</i>									
Languimberg	14	196	2	47,3	3	192,5	811	30	23,7%
Flévy	10	153,4	4	96,5	10	698	1120	22,3	62,3%
Zommange	0	0	2	57,1	3	260	359	15,9	72,4%
<i>Secteur germ. 1ère l.</i>									
Virming	2	28	5	147	1 (com)	294	763	22,9	38,5%
Dolving	2	33,2	0	0	3 (dont comm)	347,3 (128)	643	5,2	54%
<i>Sec. germ. 2ème ligne</i>									
Buding	10	133	1	24,9	1 (com.)	170	609	25,9	27,9%
Niederstintel	8	108	1	20,7	1	59,2	629	20,5	9,4%

En première analyse, il n'y a pas de différence entre les deux secteurs. On retrouve partout un grand nombre de petites propriétés, quelques regroupements échelonnés de 2 à 10 ha et un petit nombre de grandes propriétés. Mais ce qui doit fixer notre attention, c'est la part des grandes propriétés, qui semble être plus grande dans les régions romanes que dans les régions germaniques, ce que met bien en évidence le graphique suivant.

<sup>40</sup> Moyennes simples ici, mais les moyennes pondérées sont très proches (3,68 et 7,19).

<sup>41</sup> Il s'agit ici de la superficie totale appropriée par les particuliers et les communes. On a donc retranché les bois du gouvernement.

**Structure des propriétés dans les deux secteurs <sup>42</sup>:**  
(proportion du nombre des propriétaires par catégorie de taille des propriétés)



Il y a globalement un plus grand nombre de tous petits propriétaires et un plus petit nombre de grands propriétaires dans le secteur germanique.

Mais si l'on se reporte aux chiffres, il faut tout d'abord, constater qu'il y a de très grandes variations chiffrées d'un village à l'autre, même à l'intérieur de chaque zone. La raison de ces variations tient à l'échelle de l'étude. Un finage est toujours un petit espace et il suffit d'une ou deux grandes propriétés (ne serait-ce que celle de la commune elle-même<sup>43</sup>) pour faire varier fortement les chiffres.

Parmi les grandes propriétés, il faut distinguer les plus petites des plus grandes. Dans le premier cas (10 à 40 ha), il s'agit de paysans locaux ou voisins, exploitant des superficies assez importantes. Ils sont présents partout mais bien moins nombreux en proportion dans le secteur germanique où par conséquent, ils exploitent des superficies bien plus réduites. Or, il s'agit de propriétés comparables, dans chaque tranche et en moyenne<sup>44</sup>.

<sup>42</sup> Moyennes des structures de Buding, Virming et Dolving pour le secteur germanique (662 propriétaires), Languimberg, Flévy, Burtoncourt et Angvillers-lès-Bisping, pour le secteur roman (586 propriétaires).

<sup>43</sup> A Buding et à Virming, pour le secteur germanique, à Burtoncourt, pour le secteur roman, la seule très grande propriété est celle de la commune.

<sup>44</sup> Moyenne générale des grandes propriétés paysannes : 17,7 ha par propriété dans le secteur roman contre 17 ha dans le secteur germanique.

**Part des grandes propriétés paysannes, par secteur :**

	Nombre des propriétés			Superficie des propriétés		
	Total	10-40 ha	% des 10-40	Sup. totale	Sup. 10-40	% des 10-40
<i>Secteur roman</i>	629	49	7,79 %	2955	867	29,3 %
<i>Secteur germanique</i>	1094	29	2,65 %	2644	495	18,7 %

L'un dans l'autre, grandes et très grandes propriétés occupent une place beaucoup plus importante dans les régions romanes que dans les régions germaniques, 47 à 88 % des finages contre 30 à 61 %.

Mais ce sont surtout les plus grandes propriétés qui ont un impact sur le parcellaire car elles ont une fonction économique différente de l'ensemble des autres.

En effet, il y a une différence fondamentale entre les propriétés paysannes et les propriétés bourgeoises. Les premières sont des exploitations agricoles, des entreprises de production agro-alimentaires dont les propriétaires, au fil du temps accroissent la superficie, chaque fois qu'ils peuvent acheter de nouvelles parcelles. Le jeune agriculteur commence son activité sur quelques parcelles louées ou en pleine propriété et, si tout va bien, 30 ans plus tard, il a multiplié par deux ou par quatre le nombre de ses parcelles. Puis, ses enfants se partagent l'exploitation, le morcellement parcellaire est ainsi maintenu ou accru, de génération en génération.

Par contre, les propriétés bourgeoises (le plus souvent au-delà de 40 ha et jusqu'à 120), étaient des placements financiers, longtemps les seuls ou les plus répandus.

Ces propriétés étaient vendues ou revendues en bloc, de générations en générations et quand on les étudie sur les cadastres, on observe que les parcelles qui les composent étaient souvent de grandes parcelles. Ces propriétés fixaient donc le parcellaire, souvent pour de longues durées.

Aussi, lorsqu'il y avait un grand nombre de ces propriétés bourgeoises, sur un finage donné, la taille moyenne des parcelles était plus grande que dans un finage voisin où il y avait moins de grandes propriétés.

Alors, la question qui se pose est la suivante : quels sont les facteurs qui influent sur le nombre des très grandes et éventuellement des grandes propriétés ?

Nous en voyons deux. D'une part, la proximité des villes qui ont fixé les familles riches dès l'époque moderne, d'autre part, la richesse des paysans locaux.

Au regard de ces deux facteurs, il y avait une différence entre les deux secteurs romans et germaniques. En effet, les deux seules très grandes villes de Lorraine, Metz et Nancy se trouvent dans le secteur roman et investissaient aux XVIII-XIX<sup>ème</sup> siècles à des distances qui pouvaient atteindre une soixantaine de kilomètres.

Il se trouve que ces propriétés messines ou nancéiennes ne franchissaient que timidement la frontière linguistique. Encore ces propriétés « transfrontalières » étaient-elles vraisemblablement le fait de familles de Metz ou de Nancy, originaires du secteur germanique<sup>45</sup>. On peut voir particulièrement cette différence de traitement de l'espace par les rentiers messins, dans le secteur de Boulay où la frontière linguistique se rapproche le plus de Metz. Considérons deux lignes de villages immédiatement frontaliers.

**La frontière des investissements, dans le secteur de Boulay :**

	Superficie	Nombre des propriétés messines	Superf. de ces propr.	% du finage
<b>Secteur roman</b>				
Charleville-sous-bois	1017	3	350	34,4 %
Condé-Northen	856	4	127,4	14,9 %
Loutremange	199	2	48,5	24,4 %
Varize	705	2	132	18,7 %
Bannay	403	0	0	0 %
Bionville s. Nied	818	6	414,5	50,7 %
<i>TOTAL</i>	<i>3998</i>	<i>17</i>	<i>1072,4</i>	<i>26,8 %</i>
<b>Secteur germanique</b>				
Guinglange-Mégange	986	2	63,3	6,4 %
Hinckange	585	0	0	0 %
Volmerange l. Boulay	579	0	0	0 %
Helstroff	549	0	0	0 %
Brouck	294	1	38,1	13 %
<i>TOTAL</i>	<i>2999</i>	<i>3</i>	<i>101,4</i>	<i>3,4 %</i>

Ici, la ligne des villages romans est plus proche de Metz de 2 à 3 km par rapport à la ligne des villages germaniques. Cependant la distance la plus grande à Metz est toujours inférieure à 25 km. Certes, quelques rentiers de Boulay investissent dans les villages germaniques proches mais on ne les rencontre pas partout et quand ils apparaissent, ils sont peu nombreux (1 ou 2 par village) et occupent des superficies restreintes 10 à 20 ha par finage).

Enfin, pour être complet, reconnaissons qu'il y a des exceptions. A Bannay, il n'y a aucun rentier messin, à Deting, de l'autre côté de Boulay, il y en a trois qui occupent 34,5 % du finage, conjointement à deux rentiers de Boulay qui occupent 3,3 % du finage. Il ne s'agit pas ici encore d'une frontière absolue mais seulement d'une frontière relative.

Cependant, la différence est nette entre les deux secteurs. Vers 1830-1840, les rentiers messins possédaient beaucoup plus de grandes fermes dans les campagnes

<sup>45</sup> Un exemple précis à Deting, à côté de Boulay. D'autre part, les émigrants vers les grandes villes conservaient souvent et longtemps leurs vieux « héritages ». Il y a donc un certain nombre de parcelles dispersées dans un grand nombre de villages qui appartiennent ainsi à des « néo-nancéiens » ou néo-messins », voire des « néo-parisiens ».

francophones et très peu dans le secteur germanique où les investissements des petites villes locales pesaient également assez peu.

Aussi, on peut dire que sous ce rapport, la frontière linguistique est restée une frontière des investissements tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle ou du moins jusqu'en 1870-1890, car évidemment quand la région est devenue allemande, la frontière linguistique a perdu énormément de son importance, la ville de Metz étant rapidement germanisée par l'immigration de fonctionnaires, juristes et militaires « vieux-allemands » comme on disait alors. La déprise française a alors concerné progressivement tout le département, un grand nombre d'optants revendant leurs propriétés, au fil du temps. Et en Moselle germanique, la faiblesse des villes locales laissait une plus grande part des finages entre les mains des paysans. Car, en matière d'investissement, les forts évincent toujours les faibles. Les rentiers urbains, plus riches étaient les seuls à pouvoir acheter de grandes propriétés.

Or, dans les sociétés traditionnelles, les mariages se produisent aussitôt que l'établissement économique des ménages est possible. Aussi, dans le secteur germanique, la faible part des grandes propriétés dans les finages accélérât l'établissement des jeunes ménages, diminuait l'âge des nouveaux mariés, des filles notamment, facteur important de leur fécondité.

D'autre part, la richesse des paysans variait en fonction de leur fécondité. Dans les régions germaniques, les familles nombreuses avaient pour conséquence le remorcellement des propriétés moyennes, générations après générations et la prolifération des petites propriétés, d'où le morcellement extrême d'une grande partie du terroir.

Inversement, dans le secteur roman, les familles les moins fécondes pouvaient plus facilement éviter le morcellement, les jeunes agriculteurs démarraient sur des exploitations plus vastes et en conséquence, la proportion des propriétés de 10 à 40 ha était plus grande, leur superficie moyenne plus vaste.

Reste alors à expliquer pourquoi la fécondité était plus élevée dans le secteur germanique.

En Moselle, on peut avancer l'hypothèse de l'isolement culturel du secteur germanique, du fait de la langue allemande.

La paysannerie française, et particulièrement dans le bassin parisien donc en Lorraine romane<sup>46</sup>, était poussée par une logique d'intégration et d'ascension sociale, à limiter sa fécondité. Dans le secteur germanique, les moeurs étaient plus « patriarcales » pour

---

<sup>46</sup> Ici, un bilinguisme français-patois romans s'est développé par la précocité de la scolarisation des enfants mosellans et a accéléré l'intégration sociale.

reprendre le terme utilisé par le docteur Grellois en 1854, parce que le modèle culturel dominant était resté celui des siècles antérieurs, à l'abri du particularisme linguistique qui l'isolait des transformations idéologiques et esthétiques dont la France était le théâtre.

C'était du reste là sans doute, la raison fondamentale du soutien permanent du clergé au francique et contre la pénétration du français, langue des Lumières et de la Révolution, clergé devenu très contre-révolutionnaire dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Tous les éléments convergent donc vers l'affirmation d'un très grand impact de la frontière linguistique, tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. On trouvait, du côté germanique, une population plus pauvre, plus féconde, qui augmentait rapidement lorsque les conditions étaient favorables (paix, santé publique, bonnes récoltes), ce qui augmentait trop la densité locale jusqu'à induire inmanquablement des flux d'émigration.

Si en Lorraine romane la situation était différente, c'est parce que la région était entraînée comme une bonne partie de la France par la logique d'évolution sociale impulsée depuis Paris<sup>47</sup>. Et en fin de compte, c'est bien la langue qui distinguait les deux populations mosellanes. C'est une constatation. Or la langue est le support de l'univers symbolique qui conforme les comportements humains. Nous ne pensons pas du tout aux influences intrinsèques de la langue sur les comportements (cela resterait à prouver à nos yeux) mais nous faisons référence ici aux cultures rayonnantes françaises et allemandes qui pouvaient atteindre les uns et les autres. Les Lorrains romans étaient influencés par les processus sociaux qui se déroulaient en France et s'accompagnaient d'une expression symbolique en français. Les Lorrains germaniques, eux, étaient influencés non pas tant par l'Allemagne que vraisemblablement par le clergé rural local qui s'exprimait en patois et en allemand et promouvait des moeurs bibliques, en cohérence avec l'univers technique vécu des individus. Dans le fond, les hommes, jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle purent faire un rapport immédiat entre l'histoire biblique et leur vécu quotidien, ce qui légitimait le texte biblique et tendait en retour à conformer les comportements des hommes, notamment les comportements familiaux<sup>48</sup>.

---

<sup>47</sup> En Allemagne, le même phénomène d'intégration et d'impulsion nationale s'est produit, mais plus tard, depuis Berlin, et à une époque où l'industrie se développait rapidement, entraînant l'urbanisation de la population et marginalisant les problèmes agraires dans cette dynamique sociale.

<sup>48</sup> Mais Colette Méchin a sans doute raison d'essayer de comprendre les faits qui ne recoupent pas la frontière linguistique. A ce sujet nous ferions l'hypothèse qu'il faut distinguer deux ordres de faits : ceux qui résultent d'un univers symbolique dont le support est la langue, ici la frontière linguistique était assez hermétique parce que la langue séparait les hommes. D'autre part les faits qui peuvent faire l'objet d'imitation sans intervention du langage, techniques de la vie quotidienne, recettes de cuisine...).

C'est seulement après 1945, après toutes les péripéties politiques qui ont touché la Moselle, que la situation changea radicalement.

Non seulement le francique perdit du terrain dans ses usages quotidiens mais encore une forte immigration française et étrangère dans le bassin houiller infiltra la population momentanément et marginalisa de ce fait le patois local, déjà cloisonné géographiquement<sup>49</sup>. D'autre part, l'urbanisation rapide de la population et son détachement progressif de l'agriculture éloigna cette population de la symbiose ancienne qui existait entre le mode de vie traditionnel et le patois qui exprimait ce mode de vie. Dans le nouvel environnement urbain et moderne, le français était plus en phase que le francique.

De plus, la scolarisation générale des cohortes d'enfants en français, introduisit massivement cette langue étrangère dans la société, de sorte que les germaniques de Moselle devinrent soit bilingues français-francique soit même simplement francophones, ne conservant que des traces du patois antérieur.

Dans tous les cas, les conditions d'une intégration nationale étaient réunies et devaient aboutir à ce que constate C. Méchin, à savoir le faible impact actuel de la frontière linguistique, notamment dans les coopérations inter-villageoises (SIVOM, etc).

Cependant, l'agriculture de Moselle germanique a conservé des structures d'exploitation différentes de celles de Moselle romane, du fait probablement du rôle des mines de charbon, entre 1950 et 1985 environ.

En effet, beaucoup de petits agriculteurs condamnés par l'évolution économique ont trouvé un sursis dans l'emploi de mineur. Cependant, il n'ont plus vu alors dans leur exploitation agricole qu'un moyen d'autosubsistance, un revenu d'appoint. En conséquence, ils se sont orientés vers une polyculture intensive accompagnée d'un petit élevage sur de petites surfaces, système condamné par l'évolution économique et technique parce qu'il ne permettait pas de bénéficier du progrès de la productivité offert par le développement du machinisme.

D'où de bons rendements mais une faible productivité. C'est cela qui nâvrait les techniciens agricoles comme J. Jung, qui ne voyaient pas que la logique sociale peut valoir aussi bien que la logique économique. Autrement dit, les ouvriers-paysans de Moselle suivaient une logique sociale parfaitement rationnelle en maintenant des petites exploitations vivrières même si ce n'était pas la rationalité des économistes.

---

<sup>49</sup> Depuis 1980 environ, on assiste à un retour en force du patois sur la place publique (trottoirs, commerces, salles d'attentes...). En effet, un grand nombre d'immigrants de l'après-guerre s'en sont retournés ailleurs prendre leur retraite, tandis que leurs enfants, souvent nantis de diplômes, ont pour la plupart quitté la région. Aussi, la concentration en habitants vernaculaires a redonné au patois sa visibilité publique perdue vingt ans auparavant.



Depuis longtemps, en occident, ce sont les villes qui conforment les campagnes. Aussi, elles ont joué un rôle majeur, en Lorraine comme ailleurs. Or les deux villes régionales Nancy et Metz, toutes deux romanes, n'ont entraîné dans le mouvement que les campagnes romanes, sauf l'exception du secteur de Thionville où cette ville était déjà suffisamment importante (et proche) pour servir de relai à Metz. C'est pourquoi la frontière linguistique dans cette petite région a eu tendance à reculer jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. Cependant, les régions qui étaient à l'abri de cette influence des deux grandes villes (de Bouzonville à Sarrebourg) restèrent inchangées et assez hermétiques aux évolutions françaises.

En fin de compte, la frontière linguistique de Moselle qui n'a jamais été une frontière d'Etat, n'a jamais eu le caractère aussi hermétique et linéaire qu'ont pu prendre ces dernières, au cours des 200 ans écoulés. Elle se rapproche plutôt du type des frontières médiévales, zones frontalières, zones de contact entre deux peuples. Cependant, l'étrangeté relative des parlers romans par rapport aux parlers germaniques a empêché longtemps les interpénétrations.

Il a fallu que les institutions de masse (école, service militaire, plus récemment médias) puissent aboutir à leurs pleins effets (après 1945, du fait des péripéties politiques) pour qu'un décroisement des populations apparaisse.

Nous pouvons admettre qu'à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, le particularisme germanique de Moselle est fortement atténué par rapport à ce qu'il fut jadis. Cette population est devenue à peu près totalement francophone, parfois bilingue, mais n'est plus coupée du reste de la Nation. Cependant, l'étude de C. Méchin démontre que la question linguistique continue à soulever les passions. En effet, financée par la direction du patrimoine du ministère de la culture, cette étude, par ses conclusions, tend à marginaliser le patois francique, en quelque sorte à l'exclure du patrimoine local, pour réorienter les études patrimoniales vers un clivage ethnologique ancien (et incertain), Nord/Sud, qui traverserait la Moselle, selon C. Méchin.

Ce faisant, cette étude se place dans le prolongement d'une certaine peur française de ses minorités internes. Notre article ne se place pas du tout dans le cadre de ce débat. Nous avons simplement essayé de démontrer que la frontière linguistique mosellane est restée jusqu'en 1870, dans les secteurs urbanisés et jusqu'en 1945, dans les régions rurales, la ligne de clivage fondamentale du département. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aurait aucune autre ligne de clivage, témoignant de faits très anciens.